

Département de la Dordogne
DOSSIER D'INVENTAIRE
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GENERAL
Conseil d' Architecture d' Urbanisme
et d' Environnement de la Dordogne
(C.A.U.E. 24)

LA PIERRE ANGULAIRE
Génération mouvement
(Fédération de la Dordogne)
(Association loi de 1901)



Arrondissement : Sarlat
Canton : Le Bugue
Commune : Saint Cirq
Lieu-dit : Entre Suscanaval et Le Clauzel
Edifice : Bassin réservoir

DOSSIER N°

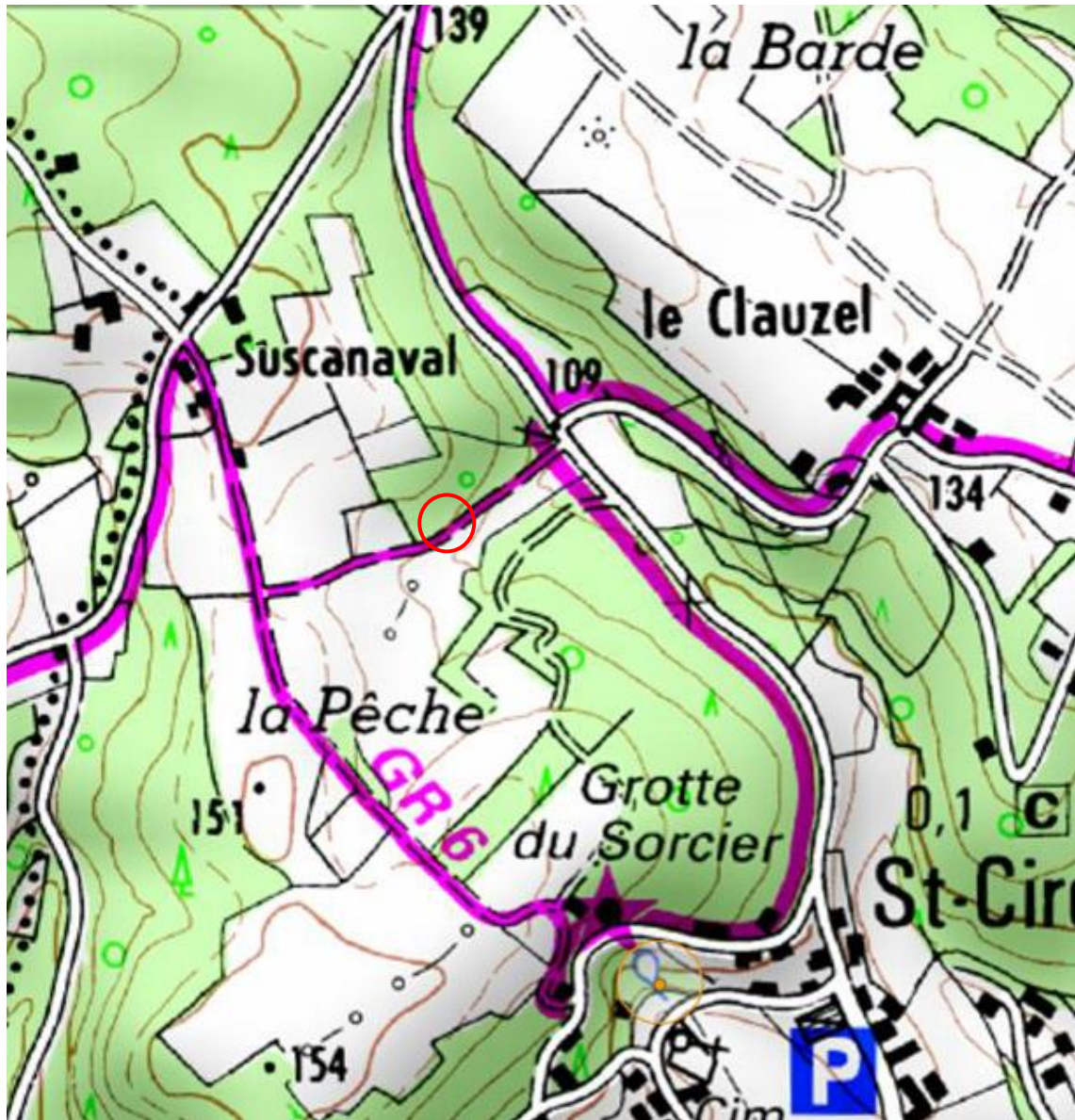
LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

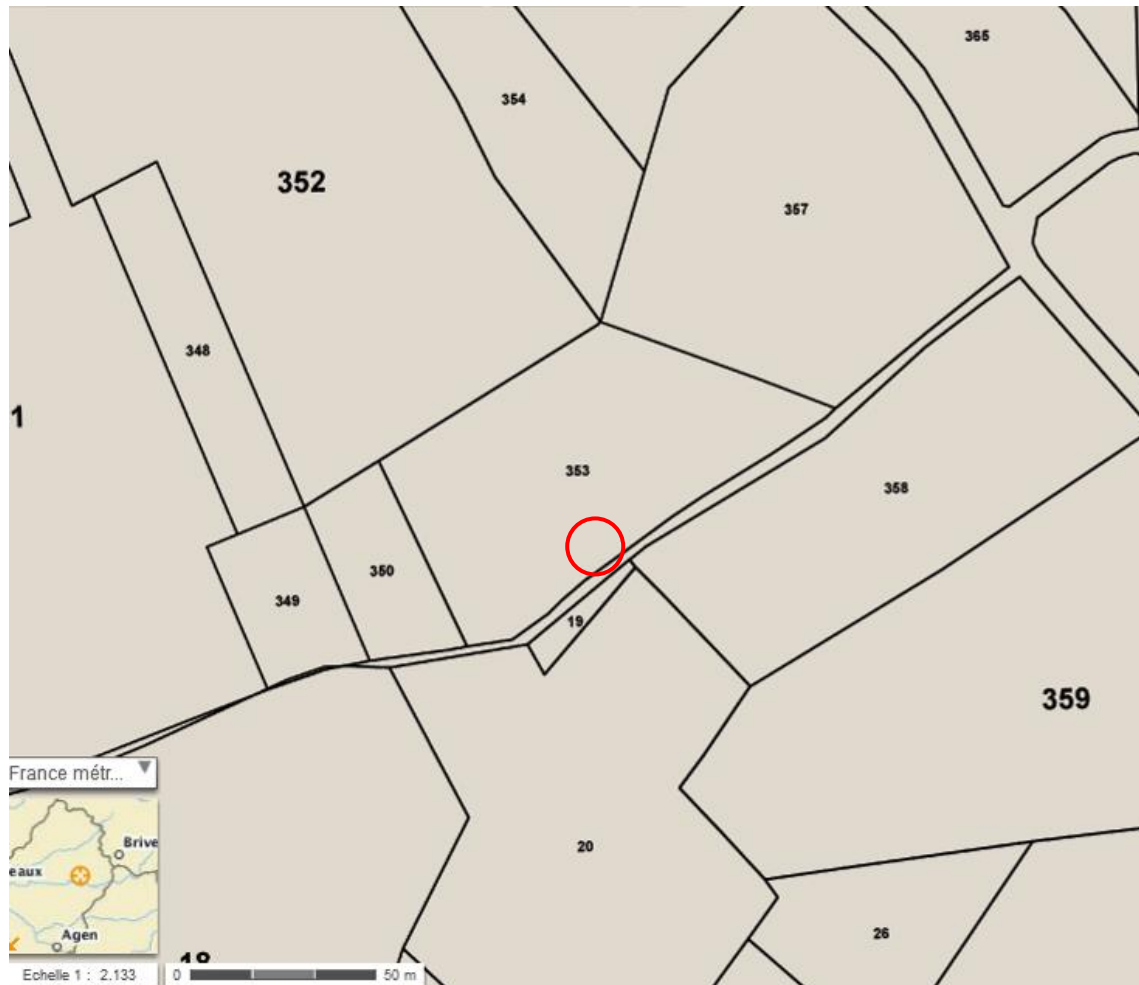
Carte IGN 1/25000 série bleue extraite de Géoportail

Longitude (référée au méridien international) : 0° 57' 55,58''

Latitude Nord : 44° 55' 46,55''

Altitude : 122 mètres



LOCALISATION CADASTRALE**Cadastre en date du****Echelle :****Section** B Suscanabal (ou Suscanaval)**Feuille n°** 01**Parcelle N°** 353**Superficie** 53a 40ca**Nature :** Terre**Propriétaire :** Gachon René Pierre

LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

Cadastre en date du 12 août

Echelle : 1/2500

Section : B Le Clauzel

Feuille N° : unique

Parcelle N° : 613

Superficie : 19a 00ca

Nature : Friche

Propriétaire : Communal

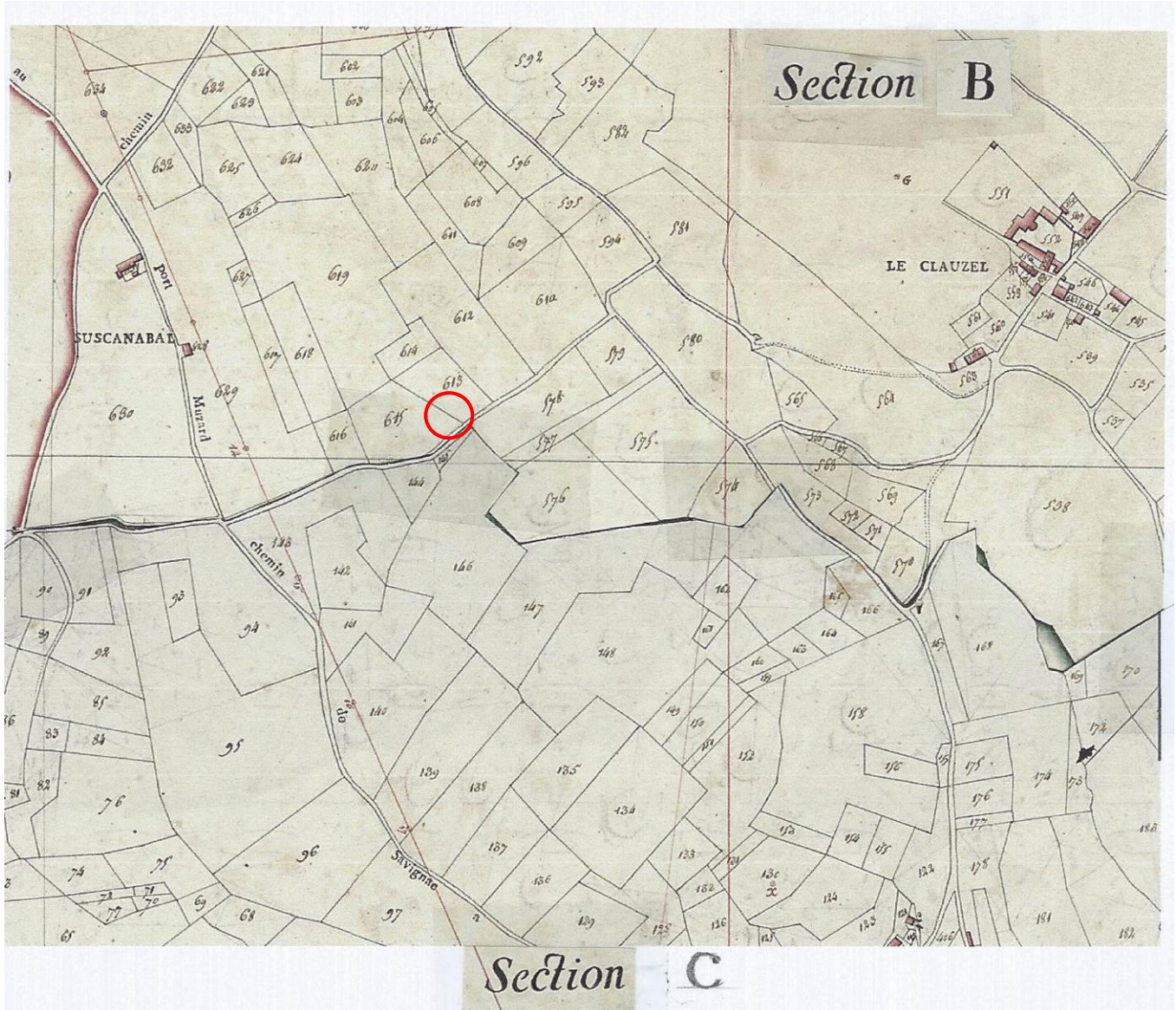
ou

615

31a 90ca

Terre

Consorts Lafon

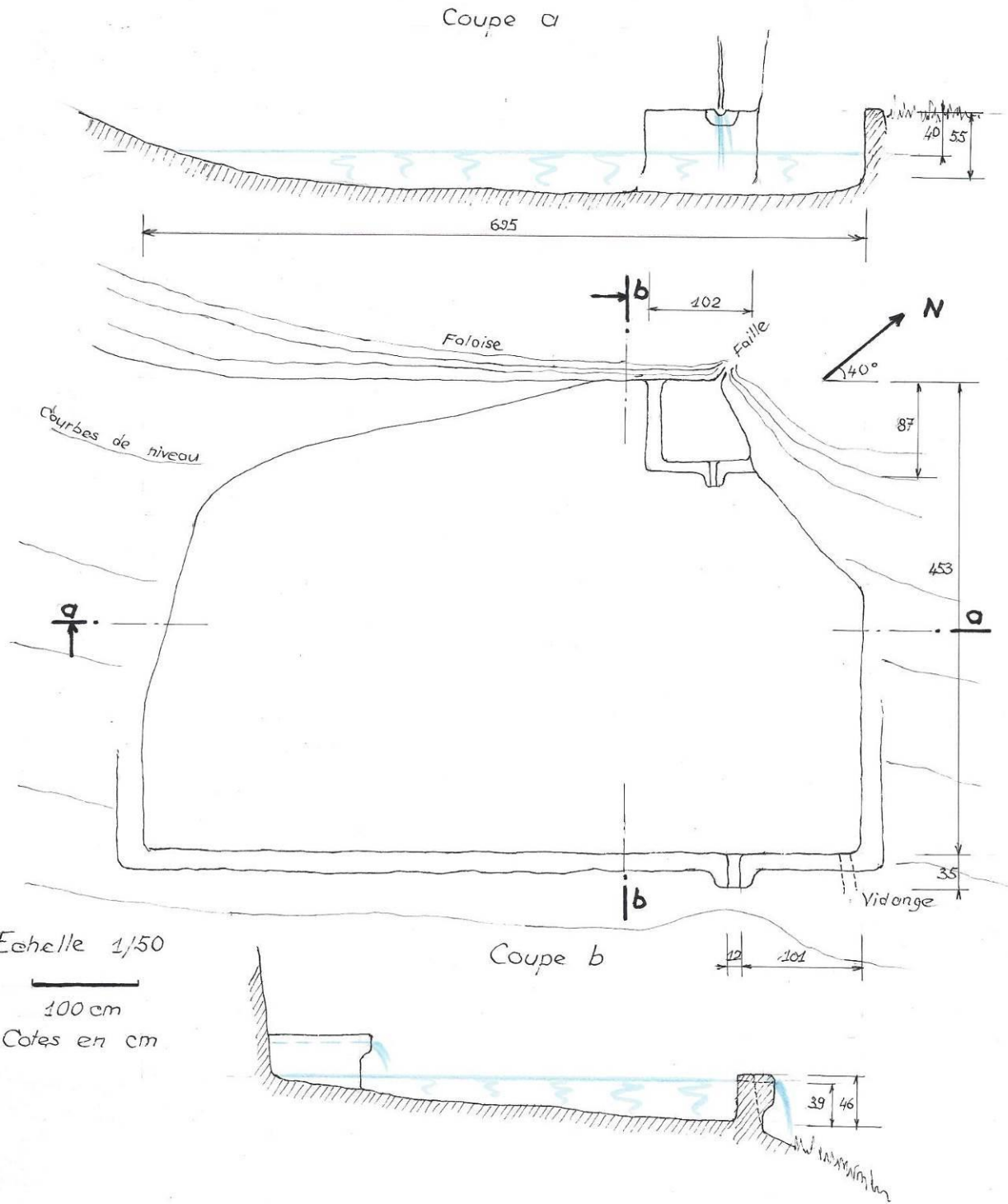


GEOPORTAIL



DESCRIPTIF GRAPHIQUE

BASSIN DE SUSCANAVAIL SAINT CIRQ



DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE

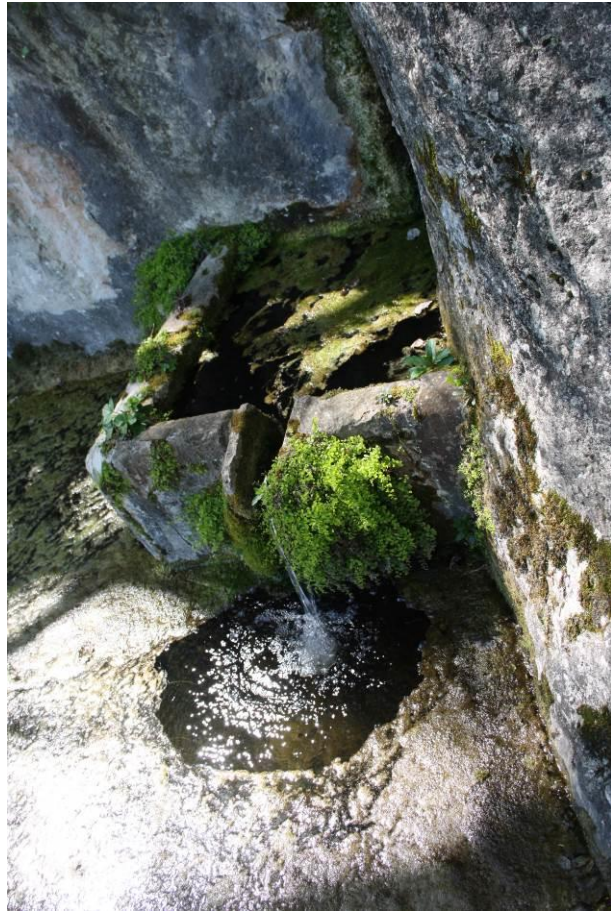
Vue du sud-ouest



Vue du sud



Bâche de réception de la source vue du sud-est





Trop-plein





Vanne de prélèvement et de vidange



Dispositif articulé destiné à remplir une citerne mobile alimenté par le bassin

DESCRIPTIF

L'ouvrage que l'on peut désigner comme bassin ou réservoir est situé près d'un chemin cadastré reliant les lieux-dits de Cuscanaval et du Clauzel.

Il est implanté au niveau d'une source qui draine le plateau environnant et émerge d'une fissure (ou faille) du banc de calcaire massif. On retrouve ce même banc de roche compacte au-dessus du village de Saint Cirq (grotte du Sorcier) et dans les falaises bordant la vallée de la Vézère.

Il est de plan vaguement rectangulaire de grand axe orienté nord-est sud-ouest. Le grand côté nord-ouest est délimité par la falaise qui semble avoir été taillée de la main de l'homme pour constituer une plateforme aménagée en bassin. Le grand côté sud-est est rectiligne et constitué d'un « voile » de la même pierre calcaire qui, bien que présentant des reprises de mortier, semble constitué par le rocher en place. Cependant, en raison de sa finesse, il est plus probable qu'il a été construit avec des dalles de pierre. Les petits côtés sont en partie construits et en partie taillés dans le rocher. Le fond est constitué par le rocher en place.

Il présente une légère pente dont le point bas se situe à environ un mètre de l'angle est, sur la partie construite, au droit du trop-plein. Entre ce point bas et l'angle est, une canalisation munie d'une vanne cadénassée traverse la paroi du bassin et permet à la fois de le vidanger et d'alimenter un dispositif qui, exploitant la pente du chemin, permet le remplissage de citernes. La partie aérienne de ce système est articulée ce qui permet d'amener sa sortie au-dessus de la citerne stationnant sur le chemin.

La source, qui présente un débit d'au moins un litre par seconde au moment de la visite effectuée en période de hautes eaux, est captée dans une bêche (regard ouvert) adossé à la falaise, dont le contenu se déverse dans le bassin. Bien que probablement maçonnée, elle est construite dans la même pierre et donne l'impression d'être taillée dans la masse du rocher.

Les courbes de niveau figurant sur le dessin sont imaginaires et destinées uniquement à donner une représentation approximative du relief environnant.

HISTORIQUE

Ce bassin installé en bordure d'une parcelle agricole est privé et, comme c'est souvent le cas pour cette catégorie d'ouvrage, il n'y a pas de document pour en consigner l'histoire.

Cependant, nous constatons sur le plan du cadastre napoléonien (Archives départementales) non daté mais dont les états parcellaires datent de 1814, que le bassin n'est pas mentionné. Ceci ne constitue pas une preuve de son absence mais il convient de rappeler que les fontaines publiques, avant leur aménagement, y sont représentées en général par une mare. Il n'apparaît d'ailleurs pas plus au cadastre actuel (Cadastrer.gouv.fr). La configuration du terrain autorise à avancer l'hypothèse qu'il pourrait s'agir d'une ancienne carrière exploitable grâce à l'affleurement d'une pierre de qualité et la proximité d'un chemin carrossable. Le site aurait été aménagé pour collecter l'eau de la source, afin de permettre l'abreuvement du bétail, sur place à l'origine et, grâce à une citerne, actuellement.

Si c'est bien le cas, l'aménagement aurait été réalisé après 1814 et avant l'installation de l'adduction d'eau potable publique, généralisée dans les années 1960.

DEVENIR DE L'INSTALLATION

Le bassin est en excellent état, fonctionnel et utilisé pour l'abreuvement du bétail. Il est manifestement régulièrement curé et les abords sont nettoyés, ce qui garantit son avenir tant que les terres environnantes seront exploitées.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**Nom et prénom des rédacteurs :**

Aliette Grelier
Marylène Beau
Josette Mayeux
Luc Mayeux

Dossier achevé le 21 mai 2016

Date de dépôt au CAUE